

2025

N°2025-008-3

DÉPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
ÉGLY

DÉCISION

**DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE D'ÉGLY POUR UNE REQUÊTE
DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES**

Le Maire d'Égly,

VU l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé d'une partie des attributions du Conseil,

VU la délibération n° 2020-019-1 du 4 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal donne délégation de pouvoir au Maire, conformément aux dispositions de l'article du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, notamment de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans le cadre de l'article L. 2122-16 du CGCT et notamment pour les contentieux liés à l'urbanisme,

CONSIDÉRANT que par requête n° 2501022 en date du 28 janvier 2025, Monsieur DE MEY Jean-Claude a déposé devant le tribunal administratif de Versailles un recours demandant l'annulation d'un certificat d'urbanisme négatif du 28/11/2024,

CONSIDÉRANT la proposition de RELYENS, assureur de la commune, de prendre en charge les frais de contentieux à hauteur de 1 800 € TTC et de solliciter un cabinet d'avocats, à savoir le cabinet CORAL AVOCATS, 53, rue Vivienne 75002 Paris, pour assurer la défense de la commune,

DÉCIDE

ARTICLE 1 – Le Maire est autorisé à ester en justice auprès du tribunal administratif de Versailles dans la requête n° 2501022.

ARTICLE 2 – Le cabinet CORAL AVOCATS est désigné pour défendre les intérêts de la commune devant cette instance.

ARTICLE 3 – Les frais d'avocat seront réglés par RELYENS dans les conditions prévues au contrat d'assurance.

ARTICLE 4 – Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Palaiseau,
- le cabinet CORAL AVOCATS.

Certifié exécutoire compte

tenu de la réception en

Sous-Préfecture le : 11/2/2025

et de la notification le : 7/2/2025

Le Maire



Edouard MATT



À ÉGLY le 06/02/2025

Le Maire d'Égly

MATT Édouard